



#359
Septembre
2026

PALAJA

en bref...



www.mairie-palaja.fr

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 VIE MUNICIPALE

10 ASSOCIATIONS



L'édito du Maire

Chères Palajanaises, chers Palajonais,

J'aurais souhaité consacrer cet édito aux nombreux événements qui ont marqué le mois de juin : la fête du village, la Fête de la Musique, l'arrivée des premiers gendarmes ou encore les travaux réalisés dans nos écoles.

Mais l'actualité nous oblige aujourd'hui à revenir sur l'incendie qui s'est déclaré sur notre commune le 2 août. Plus de 70 hectares ont été ravagés.

Face à ce sinistre, un dispositif exceptionnel a été déployé : 280 sapeurs-pompiers, 3 Canadairs, 2 Dash, des hélicoptères bombardiers d'eau, soit 12 moyens aériens au total, ainsi que 30 gendarmes et l'ensemble des élus disponibles. Grâce à cette mobilisation exemplaire, la progression du feu a pu être maîtrisée et les trois communes concernées protégées.

J'adresse mes plus sincères remerciements au SDIS de l'Aude, à ses sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, aux services de l'État pour l'engagement des moyens aériens, aux forces de gendarmerie, aux élus mobilisés ainsi qu'aux Palajonais, dont le civisme et le sens des responsabilités ont été exemplaires.

Cet incendie nous rappelle avec force combien notre territoire est exposé à ce type de catastrophe et combien le débroussaillage rigoureux des terrains constitue une obligation essentielle pour prévenir de tels drames.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire.



Bien à vous,
Le maire,
Thierry LECINA

Rentrée scolaire

ECOLE MATERNELLE

Cette année, la rentrée scolaire de toutes les sections aura lieu
MARDI 1er SEPTEMBRE à 8h35
(ouverture des portes à partir de 8h25)

Tél : 04 68 79 62 13

Email : ce.0110948W@ac-montpellier.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année, la rentrée scolaire de toutes les classes aura lieu
MARDI 1er SEPTEMBRE à 8h45
(ouverture des portes à partir de 8h35).

Tél : 04 68 79 73 88

Email : ce.0110466x@ac-montpellier.fr

Inscription au restaurant scolaire

Les inscriptions se font sur :

<http://www.ville-palaja.fr/cantineinscription.html>

(Logiciel de gestion des inscriptions)

Nous avons besoin de vos adresses mail afin de vous transmettre les identifiants qui vous permettront d'inscrire et de payer vos réservations.

Les modalités restent identiques : inscriptions le lundi soir avant 18h dernier délai pour la semaine suivante afin de passer la commande auprès de notre prestataire. Pour tout renseignement, appeler la mairie au : 04 68 79 62 15.

CIAS - ALAE

Le matin, les enfants sont accueillis par les animateurs de manière échelonnée. Ils débutent la journée avec des activités calmes et des jeux individuels ou collectifs de courte durée.

A midi, les enfants déjeunent et participent à de nombreuses activités (manuelles, sportives, etc..)

Le soir, comme pour le matin, des activités de courte durée sont mises en place avec le départ échelonné des enfants.

HORAIRES

Pendant la période scolaire :

lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : le matin de 7h30 jusqu'à l'heure de prise en charge par les enseignants, pendant la pause méridienne et le soir après la classe jusqu'à 18h30

CONTACTS

Responsable de la structure :

M. Victor SIOURAC 06 72 51 99 01

Service des inscriptions du CIAS :

04 68 26 74 85 / 86 / 89

Courriel : alae.palaja@

carcassonne-agglo-solidarite.fr

Conseil municipal du 24 juin 2026

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le maire donne la parole à Nicolas MIGUEL.

Nicolas MIGUEL fait part de sa décision de mettre un terme à son mandat d'adjoint au maire délégué aux affaires sociales et à la communication, ainsi qu'à ses fonctions de conseiller municipal pour des raisons professionnelles. Le courrier a été adressé à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Monsieur le maire précise que le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est Laure ETHEVE, qui a accepté son mandat.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026 est approuvé.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est approuvé.



1. FINANCES PUBLIQUES

1.1. Rénovation énergétique de la salle polyvalente // convention de financement avec le Conseil Départemental – DM N°2026/35

Lors de la Commission Permanente du CONSEIL DEPARTEMENTAL en date du 29 mai 2026, il a été attribué à la commune de PALAJA, une subvention d'un montant de **52 030 €** correspondant au **taux de 27,50%** d'un montant de travaux retenu de 189 200 € HT, pour le projet de :

Rénovation énergétique de la salle polyvalente tranche 1 – phase 2.

Dans le cadre de la modification des règlements d'attribution des aides financières, une convention formalisant le soutien financier et précisant les modalités, doit être signée entre les 2 parties.

Voté à l'unanimité

1.2. Participation financière aux frais de scolarité « école Calandreta La Rosela » – DM N°2026/36

VU la loi n°2021-641 du 21 mai 2021, relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion,

CONSIDÉRANT que l'école primaire Calandreta La Rosela située à Villedubert, accueille 2 élèves de Palaja.

Le CONSEIL MUNICIPAL, décide de verser une contribution de 50 € par élève.

Voté à l'unanimité

2. COMMANDE PUBLIQUE

2.1. Rénovation énergétique de la salle polyvalente tranche 1 : attribution du marché de maîtrise œuvre – DM N°2026/37

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment, réduire les consommations d'énergie, améliorer le confort des usagers et contribuer aux objectifs de transition énergétique de la commune.

Afin de poursuivre la réalisation de cette opération dans les meilleures conditions techniques, administratives et financières, il est proposé de confier une mission complète de maîtrise d'œuvre à la société **PLUG' Architecture**.

Le conseil municipal, décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de rénovation énergétique de la salle polyvalente à la société **PLUG' Architecture**, pour un montant de **39 757,81 € HT**, soit un taux de rémunération de **11,52 %** appliqué au montant prévisionnel des travaux estimé à **345 000 € HT**.

Voté à la majorité : 21 pour, 2 contre.

3. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

3.1. Règlement intérieur du conseil municipal – DM N°2026/38

VU l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, CONSIDÉRANT que les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus, doivent se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les 6 mois qui suivent leur installation, Monsieur le maire présente aux élus le projet de règlement qui leur a été adressé par courriel.

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve le règlement intérieur du conseil municipal.

Voté à la majorité : 19 pour, 4 abstentions.

3.2. Carcassonne agglo : approbation du Projet Éducatif de Territoire – DM N°2026/39

Carcassonne Agglo a souhaité initier une politique éducative pour les enfants âgés de 0 à 17ans du territoire par la signature d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Cet engagement sera cosigné par L'État, la Caisse d'allocations Familiales, Carcassonne Agglo et les 83 communes du territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve le projet éducatif de territoire tel qu'exposé pour la période 2025/2027.

Voté à la majorité, 19 pour, 1 abstention, 3 contre.

Conseil municipal du 15 juillet 2026

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Vacance d'un poste d'adjoint au maire – non-remplacement de l'adjoint démissionnaire // suppression du poste d'adjoint

Vu la lettre de démission de M. Nicolas MIGUEL de ses fonctions d'adjoint au maire, et de conseiller municipal.

Monsieur le Préfet a accepté sa démission et nous a communiqué son accord par lettre datée du 2 juillet 2026, reçue en mairie le même jour.

Il est proposé de ne pas procéder au remplacement de M. Nicolas MIGUEL dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Indemnités de fonction des adjoints et de conseillers municipaux titulaires de délégation

INDEMNITES ALLOUEES

A. Adjoints au maire avec délégation (article L 2123-24 du CGCT)

Indemnité
(allouée en % de l'indice brut de terminal de la fonction publique)

1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème adjoint

Taux 14,253%

B. Conseillers municipaux (article L 2123-24-1 du CGCT)**Conseillers municipaux ayant délégation**

Monsieur SCHNEIDER
Monsieur FILLAQUIER
Monsieur VERON

Taux 14,253%

Conseillers municipaux ayant délégation

Monsieur ESCAX
Madame FERNANDES AFONSO

Taux 7,126 %

CCAS : désignation d'un représentant élu du CCAS / remplacement d'un siège vacant

VU la démission de Nicolas MIGUEL, représentant élu du CCAS, de ses fonctions de conseiller municipal ;

Mme BULLOZ Isabelle est désignée représentante élue du CCAS.

PERSONNEL COMMUNAL**Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité (article L.332-23 1°)**

Il est proposé de créer à compter du 1er septembre 2026 un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de **contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois allant du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 inclus.**

Cet agent assurera les fonctions d'agent technique polyvalent.

Fête du village

Notre village a une nouvelle fois vibré au rythme de nombreux et traditionnels rendez-vous festifs de fin juin illustrant le dynamisme de notre tissu associatif et l'engagement de ses bénévoles.

Tout d'abord, le comité des Fêtes qui, grâce à l'investissement de ses membres, a offert une très belle fête locale, rassemblant plusieurs générations dans une ambiance conviviale, chaleureuse et festive.



La Fête de la Musique, ensuite, organisée en partenariat avec nos commerçants, a connu un très beau succès.

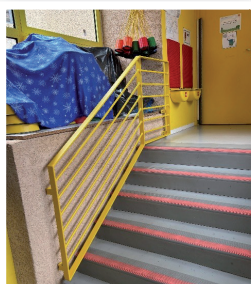
Le concert du groupe LEF et la forte participation du public ont fait de cette soirée un très beau moment de convivialité, mettant en valeur le dynamisme de notre centre commercial et la volonté de faire vivre Palaja tout au long de l'année.

Un très grand merci à l'ensemble des bénévoles, des commerçants, des artistes et des services municipaux qui ont contribué à la réussite de ces manifestations. Un merci tout particulier aux adhérents de l'association Cap Danse qui nous ont présenté le travail de toute une année.

Travaux écoles

Comme chaque année, la mairie met à profit les vacances scolaires pour réaliser les travaux nécessaires au bien être et à la sécurité de nos enfants.

Après la mise en place de la climatisation des écoles en 2025, cette année, c'est une rampe et la réfection du mur entre l'école maternelle et le restaurant scolaire qui ont été priorités tout en préservant les 8 arbres de haute tige bien utiles lors des périodes caniculaires que nous venons de subir.



Médiathèque

Du 3 au 30 septembre, Juliette ALEX exposera ses Pastels à la médiathèque de Palaja.

Jeune artiste passionnée et étudiante en Art, elle exprime sa sensibilité à travers des paysages apaisants et des natures mortes pleines de poésie. Son travail empreint de finesse est encouragé par sa marraine artistique Nathalie DURAND REPAUX Pastelliste.

Venez découvrir ce talent émergent autour du verre de l'amitié lors du vernissage le jeudi 10 septembre 2026 à 18h15.



Catéchisme

Inscriptions catéchisme du CP au CM2 les mercredis 9 et 16 septembre à 17h30 au presbytère de Palaja. Les inscriptions sont à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Carrefour des arts

Le Carrefour des Arts fait son retour ! Rendez-vous le dimanche 27 septembre pour une 4ème édition haute en couleurs ! Peintures, sculptures, artisanat, photographie... la créativité sera partout !

Animations, surprises et nouveautés rythmeront cette journée festive, avec notamment une tombola au profit de l'association «PALACHAT». **Une œuvre à gagner !**

Venez flâner, découvrir, échanger... et partager un moment chaleureux, artistique et inspirant. On vous attend nombreux !

Exposition de 10h à 18h, centre du vieux village. Possibilité de restauration par le TC Le Briolet



Club forme

Reprise des activités lundi 7 septembre à 17h

PORTES OUVERTES

Venez découvrir notre salle et vous informer sur nos différentes activités dans une ambiance conviviale.

Nos équipements :

Tapis de course, vélos et elliptiques, rameurs, nombreux appareils de musculation et de remise en forme

Que vous soyez débutant ou confirmé, chacun est le bienvenu !

Nous vous attendons nombreux !



Gym Palajanaise

La Gym Palajanaise » informe ses adhérents et toutes les nouvelles personnes intéressées que les cours reprendront le mardi 15 septembre 2026 à 19h.

Les cours ont lieu le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 20h à 21h au gymnase.

Au programme : step, abdos, fitness, pilate, et bien d'autres plaisirs ! Le tout dans une bonne ambiance !



Tarifs

50 € l'année pour 1 heure de cours par semaine
70 € l'année pour 2 heures de cours par semaine
L'âge minimum est de 16 ans pour adhérer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle au 06 51 77 85 68 après 17h ou zaziisabelle@yahoo.fr

Vita Pause

Cours mixtes de pilates, yoga, stretching, méditation et sport santé à Palaja.

À partir de 5 euros le cours de 60 minutes, dispensés par Sandrine Marty éducatrice sportive diplômée d'état spécialisée en gestion de la douleur, de la fatigue, du stress et du poids.

Inscriptions jeudi 3 septembre de 17h à 19h30 et vendredi 4 septembre de 9h à 11h au complexe sportif de Palaja.



Cours mixtes de pilates,
yoga stretching,
méditation sport santé à
Palaja
Inscriptions

Jeudi 3 septembre 17h à 19h30

Vendredi 4 septembre 9h à 11h

9h30 à 10h30
Les mardis et vendredis

A partir de 5 euros le
cours de 60 minutes

10h30 à 11h30
lundis, mardis, vendredis

18h à 19h
et
19h à 20h
les lundis

17h45 à 18h45
et
18h45 à 19h45
les jeudis

☎ 06 13 43 71 91

Chorale Vocalises

Après un été studieux à ménager sa voix, la chorale Vocalises va entamer cette saison avec un programme de concerts chargé et composé d'œuvres nouvelles.

Naïra Yaver-Oganessian, la chef de chœur, toujours aussi attentive, disponible et passionnée, conduira le chœur comme par le passé dans cette nouvelle aventure.



Lundi 7 septembre 2026

Première répétition

Ce sera le moment, pour tous ceux qui voudront partager notre passion de chanteurs lyriques amateurs de venir nous rejoindre. Le public que nous espérons nombreux sera en tout cas le bienvenu.

A bientôt !

Tour de l'Aude Handisport 2026

Le Tour de l'Aude Handisport fera étape à Palaja le mercredi 16 septembre 2026.

Sollicitée au pied levé à la suite du désistement d'une commune, Palaja a répondu présente pour accueillir cette belle épreuve.

Les coureurs arriveront vers **17h par la zone artisanale**, avant de franchir la ligne d'arrivée au niveau du complexe sportif.

Après **2016 et 2022**, c'est la troisième fois que notre commune accueille cette manifestation, témoignant une nouvelle fois de son engagement en faveur du sport sous toutes ses formes.



Compétition ou loisir, juniors, seniors ou vétérans, sport féminin ou masculin, valides ou personnes en situation de handicap : **chacun a sa place dans notre politique sportive.**

À partir de 19h, la municipalité recevra les sportifs **au boulodrome couvert** pour un apéritif auquel toute la population est chaleureusement invitée.

La soirée se poursuivra autour d'un repas préparé par **le Club de Pétanque de Palaja**.

Nous vous attendons nombreux pour encourager les coureurs à leur arrivée et partager avec eux ce beau moment de sport, de convivialité et de fraternité.

Tennis Club

Les permanences pour les inscriptions / réinscriptions au TC LE BRIOLET auront lieu :

Mercredi 26 août de 17h à 19h30 à Cazilhac
Jeudi 27 août de 17h à 19h30 à Palaja
Vendredi 28 août de 17h à 19h30 à Cazilhac
Samedi 29 août de 10h à 12h à Palaja

Pour des renseignements, vous pouvez contacter le 06 88 45 84 17 (Aurélié)

Prochains tournois de Padel :

Le dimanche 30 août : P100 Messieurs le matin et P100 Dames l'après-midi.

Cap danse

CAPDANSE PALAJA

Planning 2026/2027

VENDREDI	SAMEDI
17H45/19H15 Modern'jazz 8/12 ans	10H15/11H Eveil Initiation 4/7 ans
*	*
19H15/20H45 Modern'jazz adulte	11H/12H30 Modern'jazz 13/17 ans

à partir du 14 septembre 2026
SALLE PARQUET DU COMPLEXE SPORTIF
11 570 PALAJA

Professeur: Marine GENDREU

CAPDANSE PALAJA

TARIFS ANNUELS

Eveil Initiation 4/7 ans
200 euros

Modern'jazz
8/12 ANS - 13/17 ans - Adulte
220 euros

Pour les cours adultes:

Possibilité de cours:
à l'unité 10 euros
Carte de 10 cours 100 euros

acca

Depuis la fermeture de la chasse, à la fin du mois de mars, les membres de l'ACCA de Palaja ne sont pas restés inactifs. Plusieurs journées ont été organisées afin d'assurer l'entretien du territoire, avec le débroussaillage et l'entretien des sentiers et des postes de chasse.

Depuis le début du mois de juillet, des tirs d'affût sont également organisés, uniquement au lever ou au coucher du soleil. Ces tirs ont pour objectif de limiter les dégâts causés principalement par les sangliers sur les cultures agricoles.

Par ailleurs, dans un souci de sécurité, l'ensemble du territoire de l'ACCA a été équipé de panneaux. Ces panneaux permettent à chacun d'identifier les zones concernées et de rappeler les règles de prudence.

Enfin, nous rappelons que la période de chasse sur le territoire de l'ACCA de Palaja s'étend **du 1er juin 2026 au 31 mars 2027**, conformément à la réglementation en vigueur et aux différentes périodes d'ouverture des espèces concernées. (**Arrêté préfectoral n°DDTM-SAFEB-UFCB-2026-064** relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2026-2027).



La rubrique de la minorité municipale

Du 19 au 21 juin, nous avons célébré notre traditionnelle fête du village, couplée à la fête de la musique.

Nous tenons à remercier et féliciter tous ceux qui se sont investis pour que ce moment soit une réussite, organisateurs, employés municipaux, commerçants et palajonais.

Une mention particulière pour le travail remarquable, la bonne humeur, la serviabilité et la disponibilité des membres du comité des fêtes, toujours au service de la collectivité.

CARREFOUR DES ARTS

4 ÈME ÉDITION
PALAJA
RUE DE L'EGLISE VIEUX VILLAGE
**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026
DE 10H A 18H**



DEMONSTRATIONS ARTISTIQUES
ANIMATIONS DIVERSES CHORALE "VOCALISES"
TOMBOLA

**UNE OEUVRE A GAGNER AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION PALACHATS**



MAIRIE DE PALAJA

RESTAURATION PROPOSÉE PAR TC LE BRIOLET

Mairie de Palaja

- 📍 Hôtel de Ville, 11570 Palaja
- ☎ 04 68 79 62 15
- ✉ mairie@mairie-palaja.fr
- 🌐 www.mairie-palaja.fr
- 📍 Ville de Palaja

